



RECYCLAGE ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS ÉLÉVATEURS LATÉRAUX



Durée
8 heures



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

IFSB ou sur le site de votre Société

Référence : E3108

Formateurs : IFSB

Effectif max : 3 participants

Quand : Suivant planning et sur
demande

Langue : FR;DE

Tarif : 700,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Le personnel d'entreprise souhaitant intégrer la fonction de cariste.

OBJECTIF

Etre capable de conduite des chariots de manutention automoteurs frontaux et latéraux en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association Assurance Accidents (AAA).

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la théorie sera adapté en fonction des besoins des candidats.

Théorie:

- Réglementation, normalisation et texte (obligation du constructeur, obligation des employeurs, responsabilité du conducteur)
- Technologie et caractéristique des engins (classification et technologie des organes)
- Fonction des organes et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles de circulation, de conduite et de stabilité
- les risques lors de l'utilisation du chariot
- Plaque de charge et plaque constructeur
- Etiquetage de produits dangereux et de manutention
- Signalisation

Pratique:

- Prise de poste
- Adéquation de l'engin
- Familiarisation au poste de conduite
- Conduite et manutention de charges
- Stokage et déstokage en palettier sur différents niveaux
- Fin de poste

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
 - Un certificat médical valide stipulant la permission de conduire un engin de la catégorie C.
- Aussi nous vous demandons de bien vouloir joindre ce document, au profil de votre salarié via votre compte en ligne avant que la formation ne commence, sinon il ne sera pas admis en formation.
- La formation s'adresse aux personnes expérimentées ayant déjà suivi une formation et aux personnes titulaires d'une attestation à la conduite en sécurité dont la date arrive à expiration.

PÉDAGOGIE

Matériel audiovisuel pour la partie théorique avec ensembles mécaniques détaillés et documentation.

La pédagogie s'articule entre une alternance théorie/pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique de la conduite d'un chariots élévateurs de manutention.

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue du recyclage, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation.

Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à l'évaluation pratique.

En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec mention du type d'engin concerné.